

ABONNEMENTS	
LOT et Départ. limitr.	
6 mois	1 an
34 fr.	62 fr.
Autres Départements	
6 mois	1 an
36 fr.	66 fr.

Journal du Lot

ORGANE DÉPARTEMENTAL - Paraissant les Mercredi & Samedi

TÉLÉPHONE 31

Compte postal :
5399 TOULOUS :Les abonnements
se paient d'avanceChangement
d'adresse : 2 francs50^c

Administration

CAHORS -- I, Rue des Capucins, I -- CAHORS

Les annonces sont reçues au bureau du Journal

Direction & Rédaction

Directeur : A. COUESLANT[†] (1868-1942)
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET
Paul GARNAL

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES..... 1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace). 3 fr. »
RÉCLAMES (— d' —). 4 fr. »
CHRONIQUE LOCALE (— d' —). 6 fr. »50^c

La leçon de Dieppe

JE N'AI PAS du tout l'intention d'édifier une démonstration, d'ordre stratégique sur l'offensive si complètement ratée de Dieppe! Je ne veux pas parler à mes lecteurs de choses que j'ignore au moins autant que la grande majorité d'entre eux!

Seulement, à moins de ne pas vouloir constater des faits incontestables pour tout le monde et de se refuser à en déduire les conséquences du plus élémentaire bon sens, il faut convenir des choses suivantes.

D'abord que nous touchons à la fin de la troisième année de la guerre et que, pour le peuple anglais si menacé dans son existence, ce délai obtenu par le sacrifice des autres et qu'on suppose avoir été bien employé, a dû lui permettre de pousser aussi loin que possible ses préparatifs au combat. Ce premier point ne souffre pas, je crois, de discussion. Si le peuple britannique n'est pas en 1942 prêt à la lutte qu'il a lui-même provoquée en 1939, quand le sera-t-il?

Une autre constatation, qui ne semble pas moins certaine, c'est que la plus grande partie des forces de l'Axe est engagée dans la campagne de Russie, à des milliers de kilomètres des côtes occidentales de l'Europe.

Jusqu'ici, je crois n'avoir rien dit qui puisse soulever, même chez le plus obstiné « anglophile », la plus légère critique.

Les Anglo-Saxons se trouvent donc à l'époque où ils sont les plus forts sur le point qu'ils veulent attaquer et où leurs ennemis y sont les plus faibles. Qu'avons-nous vu pourtant à ce moment où les circonstances sont les plus favorables possibles à une offensive britannique et où elles sont les plus défavorables à une défense allemande?

Nous avons vu leur attaque repoussée en neuf heures de temps. Commencée le matin, au moment et sur un point choisis par eux, elle était définitivement repoussée avant le soir venu. On pourrait presque lui appliquer le vers du Cid racontant l'attaque des Maures : « Le flux les apporta, le reflux les emporta! »

Est-ce que cela ne fera faire aucune réflexion à certains de nos ennemis? Est-ce qu'ils n'en viendront pas au moins à se poser la question qui découle irrésistiblement pourtant des faits certains que nous venons de dire? Si les Anglo-Saxons ne peuvent pas débarquer sur nos côtes au moment où les trois-quarts des armées ennemies sont ailleurs, comment pourront-ils y réussir quand elles seront toutes prêtes à les y recevoir?

Une autre réflexion devrait bien aussi leur être inspirée par ce que nous savons des beaux résultats de l'équipée de Dieppe et qui confirment trop, hélas! ce que je disais ici tout récemment des effets, inévitables et certains ceux-là, qu'aurait une guerre faite sur le sol français par des armées étrangères! Si les Anglais n'ont pas réussi à débarquer leurs combattants chez nous, ils n'ont que trop bien réussi à y ravager une ville française et à y massacrer des habitants français.

Tout le monde a pu lire le compte des Dieppois morts et blessés et celui des maisons écrasées sous les bombes. En même temps, la tragique lettre au Maréchal du maire de Rouen nous apprenait que le dernier raid britannique sur cette belle et malheureuse cité y avait fait 65 morts et je ne sais plus combien de blessés. Est-ce qu'il se trouvera longtemps encore des Français assez fous pour appeler de leurs vœux, comme le salut, l'extension à toute la France de pareilles horreurs?

Les morts de Dieppe, les morts de Rouen, les morts de Boulogne, les morts du Havre, les morts de Brest, les morts de Saint-Nazaire et tant d'autres qui doivent se compter déjà par centaines et par centaines, voilà en quoi consiste jusqu'à présent la libération de la France par les Anglais!

Pourvu, mon Dieu, qu'ils s'arrêtent bientôt de nous libérer!

Emile LAPORTE.

ÉCHOS

La langue d'oc à l'école.

A propos d'un écho récent qui, s'il était mal compris, pourrait laisser croire qu'Ernest Lafon « sur la question de la langue d'oc à l'école nage entre deux eaux », il nous écrit qu'il a pris au contraire une attitude catégorique.

En vertu de sa vieille expérience pédagogique, au Congrès de Toulouse, il s'opposait à ce que l'on surchargeât les programmes scolaires déjà trop encombrés d'un enseignement obligatoire de la langue d'oc.

« Je ne me suis jamais élevé, nous écrit-il, contre l'enseignement facultatif du dialecte local, en dehors des heures de classe, pas plus que contre l'usage de ce dialecte à bon escient par les maîtres qui savent en tirer tout le parti possible à l'occasion de l'enseignement grammatical et de l'explication des textes. Si bien que mes vues ont été jusqu'ici en parfaite concordance avec les précédentes circulaires ministérielles. »

La lettre d'Ernest Lafon ajoute qu'à une récente réunion à Toulouse de la « Commission de linguistique occitane » l'inspecteur d'académie du Tarn-et-Garonne a fait connaître qu'ayant demandé à son personnel « ce qu'il pouvait attendre de sa collaboration en matière de « langue d'oc », il n'avait reçu qu'un nombre infime de réponses favorables. Cela devait d'autant moins nous étonner que dans le Lot, pareille consultation avait entraîné les mêmes résultats. »

D'ailleurs, avant d'enseigner aux autres « la langue d'oc », les maîtres devraient l'apprendre eux-mêmes. Où l'apprendre?... Où existe-t-il une grammaire, une syntaxe, une orthographe, un lexique, une règle de ce langage?

Ernest Lafon nous informe qu'une commission a été convoquée pour fabriquer de toutes pièces l'outil nécessaire en restant dans le domaine

« pratique qui peut assurer un loyal essai de l'enseignement du dialecte local sans tomber dans les hyperlunaires prétentions d'unifier la langue d'oc par le truchement de l'école primaire. »

En attendant, Ernest Lafon continue à se déclarer « contre toute réforme mal étudiée de la langue d'oc à l'école » et s'en tient à l'idée d'un « enseignement facultatif sans préjudice de ce qu'on peut escompter d'espérances pour l'avenir! »

A cette opinion d'Ernest Lafon qui ne touche pas au fond même de la question, nous nous permettons d'ajouter cette simple question.

Si la commission n'arrive pas à « unifier » cette « langue d'oc » qui se parle de tant de manières différentes, suivant les pays et les terroirs, chaque école primaire dans les divers cantons devra-t-elle être chargée d'enseigner le « dialecte local » du village ou du canton?

La pénurie d'allumettes.

A Cahors, depuis quelques jours, il est devenu difficile de se procurer des allumettes. Et nous sommes fondés à croire que cette pénurie n'est pas spéciale à notre ville ni même à notre département.

Cette crise était comme pressentie depuis quelque temps. Elle s'est seulement aggravée. Il paraît pourtant que la fabrication continue et que la répartition s'effectue, bien qu'en moindre quantité. Il n'existe pourtant pas de marché noir pour les allumettes et nous ne sachions pas que ce produit serve déjà d'éléments de troc.

Alors?

Est-ce qu'il va falloir réglementer la vente de cette marchandise comme on a fait de tant d'autres?

Si nous en croyons l'un de nos confrères, il est une région où l'on a commencé et où les débitants de tabac délivrent seulement deux boîtes d'allumettes par décade à chaque fumeur inscrit chez eux.

Où, mais il n'y a pas que les fumeurs qui achètent des allumettes et cette mesure ne suffirait pas à empêcher le stockage pour les uns et la disette pour les autres!

INFORMATIONS

Par décision du Chancelier Hitler les prisonniers de la région dieppoise seront libérés

Les prisonniers de guerre français originaires de Dieppe et des communes environnantes vont être libérés par ordre du chancelier Hitler, en témoignage de reconnaissance pour l'attitude des habitants de la région lors de la tentative avortée de débarquement anglo-saxon du 19 août.

Cette bonne nouvelle, qui ne manquera pas de toucher profondément la population française tout entière, est parvenue mardi de Berlin dans une dépêche ainsi conçue :

« Le D.N.B. apprend de source militaire : au cours de la victorieuse bataille défensive livrée lors de la tentative de débarquement britannique de Dieppe, les autorités françaises locales

et les habitants des territoires dans lesquels se sont déroulés les combats se sont comportés de manière particulièrement disciplinée. Sans prendre garde au feu ennemi, les Français ont combattu les incendies qui s'étaient déclarés ; ils ont, en certains cas, approvisionné les troupes allemandes en vivres et en boissons et porté immédiatement secours aux aviateurs atterrissant en détresse.

« En reconnaissance pour cette attitude, le chancelier Hitler a décidé que les prisonniers de guerre français de Dieppe, Neuville, Hautot-sur-Mer, Tourville, Petit-Appreville et Arques-la-Bataille seraient libérés. »

**

Un grand-père et son petit-fils se noient dans la Bricance

Désespérés, les parents de l'enfant se suicident

Un drame pénible vient d'endeuiller une famille de réfugiés demeurant actuellement à Limoges.

Un grand-père et son petit-fils de 11 ans, se baignaient dans la Bricance, quand ils coulèrent à pic et se noyèrent.

Désespérés, les parents de l'enfant, M. et Mme Partel, demeurant chemin du Puy-Lanaut, décidèrent de mettre fin à leurs jours en s'asphyxiant. Après avoir rédigé leur testament, ils se couchèrent en laissant le gaz ouvert et, mercredi matin, les voisins, inquiets de ne pas voir les deux époux, prévinrent la police qui trouva le mari mort et sa femme sans connaissance.

Mme Partel a pu être ramenée à la vie, mais son état est grave.

LA RELEVÉ

Les impressions d'un prisonnier libéré

M. Léon Jeandroz, de la classe 22, prisonnier rapatrié, a été interviewé à Ormans, par un journaliste à qui il a déclaré :

« La relève est une belle chose. J'espère que les ouvriers français comprendront leur devoir et qu'ils seront nombreux à aller travailler en Allemagne, afin que soient nombreux aussi les camarades qui, grâce à leur geste, reviendront de captivité. »

M. Jeandroz a parlé de la vie au camp : « Le moral de tous est magnifique, a-t-il dit. Pas de cafard, pas d'abattement, mais une foi vigoureuse dans l'avenir. La camaraderie qui règne partout est admirable. Là-bas, les Français recommencent à s'aimer. »

Le neuvième départ de Clermont-Ferrand

Un nouveau contingent de travailleurs français a quitté Clermont-Ferrand à destination de l'Allemagne. C'est le neuvième convoi qui part Outre-Rhin, de la grande cité auvergnate.

LA FRANCE VUE DE LOIN

Il y a dans le discours que le président Laval adressa aux prisonniers et aux ouvriers français se rencontrant à Compiègne une phrase qui, entre plusieurs autres, retient l'attention.

« Et vous, Français qui rentrez, dit-il aux prisonniers libérés, vous comprendrez mieux la France, parce qu'à la contemplation du dehors avec un douloureux recul, vous avez pris de notre patrie une vue plus profonde où les reliefs se sont accentués, où les imperfections sont devenues plus frappantes, et plus éclatantes ses beautés. »

Appliquons-nous momentanément à pratiquer la modestie, et passons sous silence les beautés de la France.

Feignons de ne voir que ses imperfections, et avouons que d'ici, du sein de cette France actuellement malheureuse, nous avons un penchant regrettable à nous rejeter les uns sur les autres la responsabilité de ces imperfections.

Les prisonniers revenant d'Allemagne se sont accoutumés forcément à considérer l'ensemble de la France, et sans doute leur opinion est-elle plus judicieuse, plus impartiale que la nôtre.

Nos imperfections ont pu venir naguère d'un vieux régime politique ; mais les Français doivent bien reconnaître que ce vieux régime était leur œuvre.

Aujourd'hui qu'ont été changées, par

le fait de la nécessité, les conditions de la vie politique, on ne peut plus mettre au compte des institutions publiques les imperfections que l'on constate chaque jour.

Peut-on contester que l'imperfection suprême chez nous, c'est notre caractère ?

Le maréchal Pétain dit publiquement un jour : « Français, vous avez la mémoire courte ! »

Et voilà tout le secret de la plus grande partie de nos embarras présents. Le Français se refuse encore à reconnaître qu'il subit les conséquences de ses fautes passées.

Il oublie des faits capitaux que l'histoire enregistrera et dont nos neveux méditeront la leçon douloureuse.

Faire ce que doit, dit la maxime que le Maréchal reprenait récemment en précisant le sens : « Faire le mieux possible de ce qu'on doit faire. »

En somme, ces principes se résument en deux mots : conscience et courage.

De telles vertus n'ont jamais été étrangères aux Français.

Il faut seulement les stimuler chez nous.

Reconnaissons qu'ils s'y emploient avec un certain zèle.

Et l'exemple le plus encourageant est précisément la rencontre des deux trains de Compiègne.

La vraie fraternité

La vraie fraternité, ce n'est pas celle des devises ; il ne suffit pas d'en voir le nom inscrit aux frontons, pour que les hommes en éprouvent la bienfaisance. La fraternité est fille du sacrifice et du dévouement ; la fraternité est dans les actes et pas seulement dans les discours.

« La fraternité — qui ne fut souvent qu'un grand mot — se traduit ici par une émouvante réalité. »

Cette dernière phrase a été prononcée par le président Laval, à Compiègne, dans l'instant qu'il accueillait les prisonniers français revenant d'Allemagne et saluait les ouvriers français allant remplir leur mission dans les usines allemandes. Et cette rencontre fut, en effet, un signe vivant de la vraie fraternité.

La fraternité entre Français, c'est le patriotisme ; car qui aime sa patrie la veut forte, et il n'y a de force dans une nation que par l'union de tous les citoyens. La fraternité ne s'exprime efficacement que par le don de soi-même à la cause commune.

Ces ouvriers qui, en s'engageant dans les usines allemandes, ont permis aux prisonniers français de recouvrer leur liberté, ont agi en frères de ceux-ci. Ils ne se sont pas contentés de les plaindre, de souhaiter leur retour dans les foyers français ; ils ont accompli l'acte nécessaire. Ils l'ont accompli, cet acte, quoi qu'il pût en coûter à leurs habitudes, à leurs préférences, au goût qu'a le Français pour sa maison familiale.

Et nous savons tout ce que comporte ce sacrifice : l'ouvrier français n'est pas nomade ; il s'attache à son foyer, à son atelier ; il ne s'expatrie que rarement, et même il ne quitte pas aisément son village pour un autre village.

Cependant, de l'autre côté de la frontière, des Français éprouvaient toutes les disgrâces de la captivité. Depuis deux années environ, ils étaient retenus loin de leurs familles, et leurs familles, de ce fait, vivaient dans la tristesse. Une occasion s'offrit de libérer de ces « frères » infortunés ; et des ouvriers français jugèrent que cette occasion devait être saisie.

Ils partirent donc pour l'Allemagne ; leurs frères, libérés, rentrent en France. Voilà la vraie fraternité, celle qui souage, qui fortifie, qui unit.

COMMUNIQUE ALLEMAND

Le haut commandement des forces armées allemandes communique :

Dans le Caucase, d'importantes hauteurs ont été arrachées au cours de la poursuite de l'ennemi qui combat avec opiniâtreté.

A l'ouest de Stalingrad, l'ennemi a lancé des contre-attaques acharnées contre la pointe offensive allemande portée loin en avant ; celles-ci ont été repoussées avec de lourdes pertes, grâce à la participation en force de la Luftwaffe. Quarante chars ont été détruits.

Au sud-ouest de Kalouga et près de Rjev, l'ennemi a renouvelé ses attaques. Elles ont toutes été repoussées, quelques-unes par des contre-attaques.

Au nord-ouest de Medyn, une contre-attaque effectuée par nos troupes a rejeté l'ennemi sur ses positions de départ.

Devant Leningrad, activité locale. Au cours d'un coup de main effectué par un groupe de choc, 40 blockhaus ennemis ont été détruits.

La chasse de la D.C.A. ont abattu, les 25 et 26 août, 153 appareils soviétiques, 4 autres ont été détruits au sol. 9 de nos appareils ne sont pas rentrés à leurs bases.

En Egypte, de part et d'autre, vive activité de patrouilles et d'artillerie. Des avions de combat légers de la Luftwaffe ont attaqué avec succès des concentrations de véhicules et des positions d'artillerie ennemie.

Des avions britanniques isolés ont survolé hier l'ouest et le nord-ouest de l'Allemagne. Au cours de la nuit, des bombardiers soviétiques isolés ont effectué des incursions dénuées d'importance militaire en territoire Grand-Allemand. Des bombes explosives et incendiaires lancées au hasard n'ont provoqué que des dégâts minimes.

Des attaques diurnes et nocturnes de la Luftwaffe ont provoqué des destructions et des incendies étendus dans des installations d'importance militaire du sud et du sud-est de l'Angleterre.

Au cours des premières heures du 27 août, un bref engagement a eu lieu dans la Manche entre deux vedettes rapides allemandes et six vedettes britanniques. Plusieurs vedettes ennemies ont été endommagées.

30 AOUT 2^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA LÉGION

Visa N° 52062.

30 AOUT 1942, LA LÉGION A 2 ANS

Appel aux Français

Nul n'ignore plus qu'après une nuit féérique toute illuminée des feux qui sur les crêtes et les hauts-lieux de France embraseront de mille lueurs d'incendie le ciel obscur, un immense frémissement patriotique s'empare du pays tout entier des premières lueurs de l'aube du 30 août.

La France s'apprete à vivre une des plus grandes journées nationales de l'année.

Journée nationale, parce que le Maréchal sera l'âme et l'animateur de chacune des cérémonies qui se dérouleront par tout le territoire de la Métropole et de l'Empire.

Journée nationale, parce que vécue dans le souvenir des meilleurs d'entre nous, nos pères, frères ou fils qui, face à l'ennemi, tombèrent au Champ d'honneur...

Journée nationale, parce que vécue en intime communauté avec ceux des ossuaires et des stalags.

Journée nationale, parce qu'elle est la Journée des combattants qui, regroupés par la Légion, jurèrent une fois encore, de rester fidèles à leur serment de servir dans la paix comme ils avaient servi au feu.

Journée nationale, parce qu'elle constitue, en vérité, un prodigieux hymne à la terre de France, cette terre fécondée par le sang français, travaillée, pétrée, par tant de générations, cette terre qui toujours demeurera, le dernier réceptacle de nos espoirs, quand bien même les événements devraient nous réserver des heures tragiques.

Journée nationale surtout parce que Journée de l'Unité française !

Voilà pourquoi, Français, à l'appel de la Légion, vous vous ferez un devoir d'apporter par votre participation active, enthousiaste, aux cérémonies qui se dérouleront, le témoignage de votre fidélité au Maréchal, l'hommage de votre reconnaissance à nos morts et à nos prisonniers, la preuve de votre attachement à la terre de France qui vous dispense, sans répit, ses bienfaits, et, par-dessus tout, enfin, l'offrande de votre dévouement sans borne aucune à la cause sacrée de l'Unité française.

Ainsi lorsque les cloches de tous les villages, de tous les hameaux et de toutes les villes s'ébranleront en une volée triomphale, votre pensée s'envolera avec ces messagères aériennes vers ceux

qui ne sont plus, ou vers ceux qui sont loin.

Lorsque, tous unis au coude à coude, vous assisterez, fût-ce dans le plus petit des villages, à la cérémonie consacrée à la terre de France et à l'offrande du sol, vous vous serrerez autour des Monuments aux Morts participant intensément, effectivement, à l'inoubliable cérémonie de Gergovie.

Français et Françaises, lorsque se dérouleront les manifestations du 30 août, qu'une même foi, d'une même espérance, balaie en vos cœurs les germes de découragement et de lassitude dont nul ne saurait être à l'abri.

Que chacun et chacune d'entre vous fasse à la Patrie le serment de travailler mieux qu'hier à l'Unité du pays, seule condition du Salut.

Et lorsqu'au soir de cette journée, vous regagnerez vos demeures, prêts à reprendre le quotidien labeur, vous comprendrez mieux que par le passé que les grandes pensées soumissent ce jour-là à votre méditation doivent en vos cœurs demeurer sans cesse bien vivantes si vous voulez que Vive la France.

UNE CÉRÉMONIE A ALBAS

— La cérémonie du prélèvement de la terre au pied du monument aux morts s'est déroulée au milieu d'une grande affluence de population.

Après l'envoi des couleurs, le dépôt d'une gerbe, le président communal de la Légion, M. Pierre Couaillat, a prononcé l'allocution suivante :

Nous aimons notre terre et cependant elle se révèle parfois comme un marâtre.

Le paysan qui reste attaché à sa terre remplit un véritable sacerdoce, mais, hélas, le pain nous en sera encore mesuré avec parcimonie. Le paysan peut seul répondre à l'appel de détresse de ceux qui ont faim et cet appel doit trouver un écho dans son cœur.

Une pincée de cette terre va être prélevée au pied du monument aux morts, enfermée dans un petit sachet pour être déposée sur le plateau de Gergovie et mêlée avec les parcelles de terre des autres lieux de France et de son empire.

Geste banal mais d'où se dégage un magnifique symbolisme.

Gergovie, les souvenirs qui s'attachent à ce nom, se perdent dans la nuit des temps, 2000 ans, 58 ans, avant la venue du Christ.

Gergovie au pays des Arvernes, Uxellodunum au pays des Cadourques, ces noms sonneront le glas de l'indépendance de la Gaule.

Pour la première fois les chefs gaulois firent taire leurs rivalités et sous la conduite du plus valeureux d'entre eux, repoussèrent les Romains mais ne purent les vaincre.

Sursaut d'énergie où était en germe l'idée de patrie, première ébauche d'unité nationale dont la gestation durera des siècles.

Les vainqueurs nous légèrent leur civilisation. Rome a appris à lire à une partie du genre humain. Pendant le moyen-âge les monastères, les abbayes, les couvents furent des oasis d'intelligence au milieu de l'ignorance générale. Il s'en dégageait un rayonnement de spiritualité qui adoucit les mœurs et imposa la langue des vainqueurs dans laquelle plonge ses racines le patois, *nostro linguo mayrale*.

Pour le premier anniversaire de la Légion ce fut le symbole du feu représenté par la flamme recueillie sous l'Arc de Triomphe et sur les routes de France c'étaient des lucioles dans la nuit, des feux-follets qui semblaient nus par une force mystérieuse.

Ce deuxième anniversaire va être le symbole de la terre, le cénotaphe de Gergovie sera le creuset où seront mûries toutes les terres de France et de son empire, pas de scories, la haine et la trahison s'en trouveront bannies.

C'est devenu un lieu commun que de répéter : l'histoire est un perpétuel recommencement, beaucoup de faits, d'événements s'expliquent par une incursion dans le passé, à l'origine duquel on retrouve les mêmes défaillances ou les mêmes enthousiasmes produisant toujours les mêmes effets.

Nous sommes des vaincus un peu semblables aux Romains de la décadence. Sous l'égide du Chef providentiel qui s'est donné à la France, par la confiance, le travail, l'émulation, l'union, la concorde, nous pouvons nous relever. Si nous persévérons dans nos erreurs, nos préventions, nos haines, ce sera l'asphyxie lente mais mortelle.

CHRONIQUE DU LOT

LE VOL A VOILE A CAHORS

J'ai vu, dimanche dernier, les ébats de nos futurs aiglons sur le terrain de Labéraudie. Il y a 7 ans que j'attends ce spectacle. Enfin, une équipe est constituée avec le matériel nécessaire à son fonctionnement.

Le vol à voile est sujet à de multiples servitudes qui sont rendues plus cruelles encore par les circonstances que nous traversons. Patiemment l'Aéro-Club du Quercy les a vaincues et nous disposons, à l'heure actuelle, de deux planeurs d'apprentissage, d'une voiture treuil hispano et d'un excellent moniteur qui a pris sa tâche à cœur. Il y a déjà une dizaine d'élèves d'âge et d'origine différents : des jeunes gens de 16 ans et des pères de famille ayant dépassé la quarantaine.

Tous se sont astreints au stage de modèles réduits et à l'examen technique qui permet d'accéder au vol à voile, montrant ainsi leur volonté ferme de voler, même au prix de quelques sacrifices. Il y a des ouvriers, des paysans, des artisans, des fonctionnaires et j'ai l'honneur de représenter seul hélas, cette bourgeoisie amolée qui boude trop encore à tout effort.

Les boissons fraîches et les confortables fauteuils sont loin de ces gailards, qui, le torse nu, poussent le planeur sous un soleil torride pour le remettre en place après chaque glissade. Nulle trace d'ennui sur leur visage, la chaleur n'empêche pas les joyeux propos d'aller leur train. Seuls dans le groupe deux élèves restent silencieux : le pilote venant de descendre et celui qui doit monter au prochain départ. Le premier songe aux fautes qu'il a commises, le second se demande, le gosier légèrement serré, comment cela va se passer avec lui.

En effet, si quelques-uns parmi nous savent déjà voler, certains n'ont jamais encore décollé. Ces derniers sont le centre des soucis de l'équipe. Les plumes sont longues à pousser et tel qui, l'an prochain, voguera sur les plaines de performances, aujourd'hui traverse à grand-peine le terrain, en zig-zag et en se dandinant comme un caneton lourd et maladroit. Cependant, il n'est pas seul sur son siège, il emporte avec lui les vœux de tous ses camarades qui le suivent d'un regard attentif et plein de sollicitude. Les fautes commises se voient de loin et arrachent des exclamations ou frappent de silence lorsque la situation devient critique.

Heureusement, l'homme du treuil est là, bon ange gardien, qui d'une légère traction du câble, rattrape la sournoise perte de vitesse et le bon planeur sans malice touche le sol en douceur. Parfois cela fait bien un peu boum, mais tout se borne à cette sanction musicale et à une semonce du moniteur qui incite les plus téméraires aux réflexions salutaires et à l'humilité.

Les louanges sont rares, les critiques nombreuses et acceptées de bon cœur. Le règlement est très sévère et les débuts sont terriblement durs. C'est un travail colossal d'adaptation réciproque. Il faut faire face aux détails imprévus. Le moniteur apprend à connaître son matériel et ses élèves, l'homme du treuil, si important, doit déjouer les caprices de sa machine et prévoir ceux des pilotes novices. Les élèves doivent apprendre à connaître leur moniteur, l'homme du treuil et sa façon de tirer, enfin, ils doivent apprendre à se connaître entre eux et se connaître eux-mêmes, à apprécier leurs réflexes et à les commander.

Cet effort d'adaptation en commun, cette mise en place de tous les éléments fera du groupe un bloc solide, sans fissure, où chacun bénéficiera du dévouement de tous, et où tous ressentiront les peines ou les soucis de chacun.

Cette journée, à laquelle j'assistais, n'était que la cinquième depuis le début de l'entraînement et déjà j'ai eu l'impression de cette soudure mutuelle. Le soir, lorsque j'ai commandé l'envoi des couleurs, nous étions si bien alignés, coude contre coude, nos visages ruisselants de sueur et souillés de poussière, tournés ensemble avec une mâle résolution vers le drapeau, que j'ai eu le sentiment d'une unité profonde.

Une joie immense m'a envahi. Si cette union et cette volonté durent seulement quelques mois je sais que mes camarades sont tous promis aux joies les plus profondes et les plus pures que le sport puisse donner. Lorsqu'ils planeront sur les ailes gracieuses des appareils de performance, ils goûteront un plaisir royal qui laisse loin derrière lui celui que peut procurer le ski le plus rapide, le bateau à voiles le plus fin, le cheval le plus ardent, l'ascension la plus périlleuse.

Ces plaisirs que j'ai savourés, je les abandonne tous pour une heure de spirale dans un bon courant thermique qui vous emporte avec son nuage dans les profondeurs du ciel.

D^r BARRET DE NAZARIS.

LE THEATRE D'OC A LA RADIO

Les amateurs de languedocien pourront écouter jeudi 3 septembre à 13 h. 50 à Radio-Toulouse, le quart d'heure du Théâtre d'Oc, avec Juliette Dissel, Dominique, Charles Mouly, Francou et Paulette Rey.

Les Sports

LE RUGBY A CAHORS

Dimanche matin, l'entraînement officiel des rugbymen a commencé sous la haute compétence de leur entraîneur Seilhan. Tout d'abord les équi-piers juniors au nombre de 18 effectuèrent une bonne séance d'entraînement qui, répétée plusieurs fois, devront porter ses fruits.

Ce fut ensuite au tour des joueurs seniors au nombre de 11 qui, pendant 1 h. 1/4 prirent un bon galop d'entraînement qui devrait être des plus profitables. Il est fort regrettable cependant que certains joueurs se croient dispensés d'assister aux séances d'entraînement. Nous insistons encore une fois auprès des joueurs pour qu'ils se montrent plus assidus aux divers entraînements car toute latitude sera laissée à M. Seilhan pour la formation des équipes. Or, il ne se basera que sur les présences aux séances pour les désignations des divers équi-piers. — Le comité.

NOS RATIONS de septembre

Le taux des rations pour septembre vient d'être fixé. L'attention des consommateurs est appelée sur les points suivants :

1. **Sucre.** — Les autorités médicales ont souvent signalé l'insuffisance de la ration de sucre des jeunes enfants, restée fixée jusqu'ici à 1.000 gr. par mois. Les disponibilités en sucre le permettant aujourd'hui, le gouvernement a décidé de faire bénéficier, pour septembre, la catégorie E, d'un supplément de 250 gr. ce qui portera leur ration totale de ce mois à 1.250 gr. (ration qui sera perçue en une seule fois intégralement contre remise du coupon numéro 2).

2. **Café, chicorée, succédanés.** — Par suite de la pénurie des ressources de café, le secrétariat d'Etat à l'Agriculture et au ravitaillement s'est vu dans l'obligation de ramener la proportion de café pur, dans le mélange café-succédanés, à 20 0/0. Il a été également contraint de limiter le poids de chicorée mélangée au double du poids de la chicorée entrant dans ledit mélange.

3. **Matières grasses.** — Voici la valeur des tickets lettres de la feuille spéciale : GA, 25 gr. ; GB, 25 gr. ; GE, 50 gr. ; GH, 5 gr.

Les autres sans valeur. Pour toutes autres rations, sans changement.

Avant l'inauguration de la Maison du Prisonnier du Lot

Rappelons que l'inauguration officielle de la Maison du Prisonnier du Lot aura lieu le lundi 31 août à 11 h., 54, rue Emile-Zola à Cahors (ancien Evêché), en présence des autorités civiles et militaires.

A 16 heures, un goûter sera offert aux enfants des prisonniers par le Secours national, dans les jardins du Parc Tassar.

La déclaration obligatoire des étrangers

La préfecture régionale de Toulouse rappelle aux hôteliers, logeurs et particuliers que toute personne logeant un étranger doit, sous peine de sanctions très graves, en faire la déclaration dans les vingt-quatre heures aux services de police ou de gendarmerie.

Foires de la semaine

Lundi 31 août. — Grézels.
Mardi 1^{er} septembre. — Cahors, Labathude, Livernon, Ste-Colombe, Vayrac.

Mercredi 2 septembre. — Aynac, Frayssinet-le-Gélat, Puy-l'Evêque.

Jeudi 3 septembre. — Bagnac, Flaujac-gare, Fontanes, Orniac.

Vendredi 4 septembre. — Capdenac, Souillac, Souceyrac.

Samedi 5 septembre. — Cressensac, Dégagnac, Lauzès, Limogne.

LE CONCOURS DES BONS D'EPARGNE

L'Etat innove et distribue
600.000 francs de prix

Pour la première fois, un concours vient demander aux épargnants leur opinion sur les conditions de remboursement d'une valeur du Trésor.

Le Concours des Bons d'Epargne distribuera, d'abord, 600.000 francs de prix ; mais, en outre, il permettra à l'Etat de créer de nouveaux cas de remboursement anticipé des Bons d'Epargne, en tenant compte des idées qui auront été apportées par les concurrents à ce concours.

Tous les Français ont donc un double intérêt à y participer : tenter de gagner un des prix et voir adopter leurs suggestions de nouveaux cas de remboursement anticipé.

Ce concours sera clos fin août. Feuilles de réponse aux guichets de toutes les Caisse publiques, banques, postes, etc...

PALAI DES FETES

Samedi 29 août, soirée 21 h. Dimanche 30, matinée 15 h., soirée 21 h. : **TROIS ARGENTINS A MONTMARTRE.** Avec un bon complément. Actualités françaises.

LES FÊTES DU 30 AOUT A CAHORS

Le deuxième anniversaire de la Légion Française des Combattants et Volontaires de la Révolution Nationale est célébré dans toute la France. Les premières cérémonies à Cahors ont commencé le vendredi 28 août.

Comme il se doit, c'est devant le Monument aux Morts, lieu sacré de la Cité, que se sont déroulés les rites préliminaires de la célébration.

A Gergovie, devant le monument de Vercingétorix, premier héros de la Défense nationale, seront mélangées et confondues toutes les terres du pays et de l'Empire pour ne former qu'un bloc, celui de la terre de France ! A Cahors, devant le Monument aux Morts, ont été mélangées et confondues les terres de tous les hauts lieux du Lot, qui vont apporter la part du Quercy dans la terre nationale.

Elles ont été versées dans une amphore devant les membres de la Légion, entourés d'un nombreux public, dont l'attitude recueillie témoignait qu'il ressentait vivement la grandeur du symbole qu'il voyait s'accomplir. Pendant deux heures, l'amphore fut ensuite veillée par une garde d'assurément deux membres des S.O.L. et deux Légionnaires. Puis, chargée du précieux dépôt, est partie du Monument aux Morts pour la gare de Cahors la délégation qui en assure le transport jusqu'à Clermont-Ferrand ! Ainsi s'est accompli le premier acte de la célébration.

Le lendemain, samedi, 29 août, et le dimanche 30, voici quel est le programme des fêtes prévues :

Samedi 29 août

21 h. : **Retraite aux flambeaux** par la fanfare du bataillon du 150^e R.I. Départ de la Barbaque. Itinéraire : Bd Gambetta, rue Wilson, Pont Valentré, place de la Gare, avenue Frayssinet, place Thiers. Dislocation. — 22 h. à 22 h. 30 : Au Pont Valentré : **Feu d'artifice et embrasement du Pont.** — 23 h. : **Veillée.** Veillée des drapeaux et fanions de Cahors, devant le Monument aux Morts, par des S.O.L. et des Légionnaires.

Dimanche 30 août Allées Fénélon (Matin)

9 h. : Rassemblement des sections du département. — 9 h. 30 : Honneur au drapeau. — 9 h. 45 : Officiers religieux pour les morts des deux guerres. — 10 h. 25 : Défilé avec concours de la fanfare du bataillon du 150^e R.I. pour se rendre au Monument aux Morts. — 10 h. 40 : Montée des couleurs. — 10 h. 50 : **Allocution du Chef de l'U.D. de la Légion Française des Combattants.** — 11 h. : Renouvellement de la prestation de serment par les Légionnaires.

Allées Fénélon (Après-midi)
14 h. 30 : **Concert** donné par l'Avenir Cadurcien. — 15 h. 30 : **Conférence** par M. Bout de l'An, chef de la Propagande parlée au Directeur National. — 16 h. 30 : **Stade L-Desprats, Sports divers.** — 21 h. : **Fêtes folkloriques** avec le concours de l'Avenir Cadurcien, de la Chorale sous la direction de M. Bourjade.

Dans tout le département et particulièrement à Cahors, les Légionnaires et les habitants sont invités à pa-roiser en l'honneur de cette journée, placée sous le symbole de l'Unité Française.

Légion française des combattants District de Cahors

La quête qui devait avoir lieu dimanche dernier 23 a été reportée au 30 août. Cette collecte sera faite par des légionnaires à l'occasion des diverses cérémonies qui se dérouleront à Cahors ce jour-là.

La Légion espère que les Cadurciens se montreront généreux en faveur de nos prisonniers.



Le Maréchal Pétain, Chef de la Légion, et M. Lachal Directeur général de la Légion, présideront les manifestations du 30 août
Visa n° 45.213.

CAHORS

MORT DE Mlle LOUIS BONNET

Un grand malheur vient de frapper notre ami Louis Bonnet. Sa femme est décédée subitement dans la nuit de jeudi à vendredi, alors que rien dans son état de santé ne pouvait faire prévoir une telle fin.

Durant ces dernières semaines, c'est elle, au contraire, qui avait dépensé tous ses soins, tout son dévouement affectueux à soigner notre ami, qu'une cruelle opération chirurgicale retint longtemps à sa chambre de malade et elle avait eu la joie de le voir progressivement revenir à une convalescence qui fait prévoir son prochain retour à la santé.

C'est à ce moment qu'en pleine force physique elle succombe d'un seul coup, laissant son cher mari dans la plus cruelle douleur.

C'est à celui-ci, c'est à Louis Bonnet que nous voudrions dire combien notre amitié l'entoure en cette terrible épreuve, combien nous sommes avec lui de toute notre affectueuse et fraternelle sympathie.

Au nom de tous les collaborateurs du Journal du Lot et de l'Imprimerie, qui comprennent et partagent sa peine, au nom de tous ses amis, si nombreux à Cahors, qu'il soit assuré, ainsi que les membres de sa famille, des sentiments de profonde condoléance avec lesquels nous nous inclinons devant le cercueil de sa chère défunte.

LES COLIS AUX PRISONNIERS

Le Service des colis aux prisonniers de guerre fonctionnera, désormais, au Comité de la Croix-Rouge française, 8, rue Jean-Vidal à Cahors, tous les jours non fériés de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Les inscriptions pour le colis de 5 kilos gratuit que le gouvernement offrira à tous les prisonniers à l'occasion des fêtes de Noël seront reçues dans les mêmes conditions du 25 août au 15 septembre. Un récépissé de déclaration sera délivré pour être présenté avec l'étiquette nécessaire à l'envoi de ce colis par le comité entre le 15 octobre et le 10 novembre.

En raison des congés payés le Salon de Coiffure NINY et ROGER, 5, rue Wilson, sera fermé du 2 au 15 septembre 1942.

Poste vacant

Un emploi d'encaisseur au service des eaux de la ville est actuellement vacant. Adresser les demandes avec références à M. le Président de la Délégation spéciale, mairie de Cahors. Pour tous renseignements s'adresser à la mairie, Bureau de l'agent-voyer.

Massage, manucure, épilation, toute la coiffure. Niny et Roger DOUELLE S^r, 5, rue Wilson. Tél. 312.

Tableau d'avancement des receveurs-buralistes

Dans le tableau d'avancement de grade des receveurs buralistes fonctionnaires, publié par l'« Officiel », nous relevons les noms de MM. Brouel, receveur buraliste à Prayssac et Greil receveur buraliste à Aynac (Lot), qui sont élevés à la 1^{re} classe, 2^e catégorie.

M. Vinel, receveur buraliste non fonctionnaire à Villesèque (Lot), est nommé receveur buraliste de 2^e catégorie. Nos félicitations.

Vacance d'emploi

Un emploi de secrétaire comptable est vacant à la section départementale des pensions du Lot à Cahors. Les demandes devront parvenir à l'Intendant chef de la section départementale des pensions à Cahors avant le 3 septembre 1942.

Croix-Rouge Française

Trains de vacances

Le retour des trains de vacances aura lieu dans les conditions ci-après pour tous les enfants descendus en gare de Cahors : train arrivé le 11 juillet, retour le 22 septembre. Train arrivé le 27 juillet, retour le 15 septembre. Train arrivé le 5 août, retour le 29 septembre. Rendez-vous aux dates ci-dessus dans la salle des Pas Perdus de la gare de Cahors à 22 heures. Les enfants seront porteurs de leur étiquette.

Un avis dans ce sens a été adressé à tous les intéressés mais un certain nombre portant une adresse incomplète risque de ne pas parvenir aux destinataires.

S'adresser pour tous renseignements complémentaires au président de la Croix-Rouge française de Cahors, 8, rue Jean-Vidal. Téléphone du bureau, n° 622 et personnel n° 220.

Service des pharmacies

Le service pharmaceutique sera assuré le dimanche 30 et le lundi matin 31 par la pharmacie Lestrade.

INDEFRISABLE SANS APPAREIL

sans Electricité, sans Chauffeur sur la tête. Plus de Fatigue pour la Cliente et ses Cheveux.

20 années de recherches pour donner le maximum de satisfaction

A la Maison POPOVITCH

Tél. 1-70

L'INCERTITUDE DU LENDEMAIN

vous fait un devoir de munir vos enfants de connaissances pratiques leur permettant de parer à tous revers et à toute éventualité malheureuse.

Les Cours PIGIER se chargeront de cette formation en leur apprenant à l'aide de méthodes réputées, RAPIDEMENT ET A PEU DE FRAIS, COMPTABILITE, STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE, DESSIN, CORRESPONDANCE COMMERCIALE, COUPE-COUTURE, MODES, LINGERIE, etc...

Ouverture des cours : Cahors, 12, bd Gambetta : lundi 7 septembre 1942. Figeac, 1, place Champollion : lundi 14 septembre 1942.

Echange de chaussures d'enfants

Les détaillants en chaussures du département du Lot qui ont procédé à l'échange de chaussures d'enfants usagées contre des chaussures neuves sont invités à adresser avant le 10 septembre à M. Puech Eugène à Luzech (Lot), vérificateur agréé pour le département un relevé indiquant le nombre de paires de chaussures qu'ils ont ainsi récupérées.

Des instructions complémentaires leur seront données par la suite.

Quintonine

plus utile que jamais

6 Fr. 80 le Flacon. - Toutes Pharmacies..

L'intestin ne doit pas chômer

Si vous tolérez le chômage de votre intestin, vous serez empoisonné par les déchets qui s'y accumuleront. Ne restez jamais constipé, prenez un comprimé Vichybol au repas du soir. Avec Vichybol, laxatif doux, l'intestin se libère naturellement, sans fatigue, ni coliques, 8 fr. 20. Ttes Phies.

Eleveurs, livrez toute votre laine à la Collecte et profitez ainsi le plus largement des primes exceptionnelles allouées par l'Etat.

ETAT-CIVIL

du 21 au 28 août 1942

Naissances

Parra Jacques, rue Wilson.
Tafalla Marie-Rose, rue Wilson.
Bergougnou Christiane, rue Wilson.
Bonnafous Yvette, rue Wilson.
Marty Jacques, rue Wilson.
Cosse Janine, rue Wilson.
Costes Alice, rue Wilson.

Publications de mariages

Tastayre Paul, mécanicien à St-Géry (Lot) et Marcouly Louise, employée de bureau à Cahors.
Piéron Misaël-René, négociant à Boisse-Penchot, et Frayssinet Odette, s.p. à Cahors.
Desjammes Jean, employé de commerce à Brive, et Martin Irène, correctrice d'imprimerie à Cahors.
Bordaries Léon, tailleur d'habits à Cahors, et Vinges Marie-Thérèse, couturière à Cahors.

Mariage

Blain André, employé S.N.C.F., et Reygnier Simone, couturière à Cahors.

Décès

Pitois Jules, voyageur de commerce, 42 ans, avenue Abattoir.
Taule Aimée, épouse Dagès, 26 ans, avenue de Toulouse.
Barquin Ricard, rue Wilson.
Burgalières Victor, 71 ans, S.P., rue Wilson.
Rigambert Maria, épouse Olié, 39 ans, S.P., rue Wilson.

CAHORS

Bagat

Carnet de deuil. — Dimanche vers les 16 heures la sonnerie du glas nous a annoncé le décès de M. de Ginestet, ancien maire de notre commune.

A la suite du décès de l'un de ses fils, M. de Ginestet fut très affecté et, depuis cette époque, son état de santé n'avait cessé de péricliter. Aussi dut-il, il y a peu de temps, résilier ses fonctions administratives.

M. de Ginestet a présidé à la satisfaction de tous ses compatriotes aux destinées de la commune durant une longue période.

Nous nous inclinons bien bas sur les restes mortels de cet homme de bien qui disparaît à l'âge de 75 ans et, en même temps, nous adressons à toute sa famille l'expression de nos condoléances les plus émus.

Malaises féminins

Une mauvaise semaine par mois — le quart de la vie gâché en malaises ! Tel est, pour beaucoup de femmes, le bilan des années de jeunesse. Conseilons à ces victimes du sang de prendre des Gouttes Floride, remède végétal de la circulation. Les Gouttes Floride sont aussi très recommandées entre 40 et 50 ans. Le flacon pour 3 semaines : 14 fr. 30. Ttes Phies.

AVIS DE DECES

Monsieur Louis BONNET, rédacteur au Journal du Lot ; Monsieur et Madame Jules FERRIE et leur fils Yves ; Madame Vve SERRES ; Mesdemoiselles BONNET ; Messieurs François BONNET ; J.-B. BONNET et tous les parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Louis BONNET

décédée à Cahors le 27 août 1942 à l'âge de 55 ans, et vous prient de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu samedi 29 août à 16 h. 30. La famille ne reçoit pas.

Réunion maison mortuaire, 2, rue des Capucins.

Montgesty

Carnet noir. — Nous apprenons avec peine la mort à l'âge de 42 ans, de Mme Brunet. Après deux attaques successives Mme Brunet est décédée la semaine dernière. Les obsèques ont eu lieu le 17 août parmi une nombreuse assistance.

A M. Brunet, à ses trois filles ainsi qu'à toute la famille, nous adressons nos bien sincères condoléances.

Séance récréative. — Une séance récréative a été organisée à Montgesty au profit des prisonniers de la commune. Un programme de choix avait été établi spécialement pour cette matinée. Après une ouverture au piano, une charmante enfant de 10 ans a charmé le public par sa voix fraîche et sa grâce enfantine. Chanteurs et comiques ont été tour à tour vivement applaudis.

L'entracte fut suivi par la délicieuse pièce d'E. Rostand « Les Romanesques », interprétée par de jeunes artistes locaux. Chaque numéro fut apprécié de tous et la matinée a pris fin dans une atmosphère d'enthousiasme et de saine gaieté.

Cette séance a rapporté la coquette somme de 7.000 francs.

Au nom de tous nos prisonniers, dont les quelques colis adouciront le sort, nous adressons aux organisateurs et à ceux qui se sont si généreusement dévoués nos plus vifs remerciements.

Puy-l'Evêque

Publication de mariage. — Entre M. Borredon Jacques, cultivateur et Mlle Guingal Gabrielle, tous deux domiciliés au Port, commune de Puy-l'Evêque. Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Arrestation. — La gendarmerie de Puy-l'Evêque a procédé à l'arrestation de H. Jules, âgé de 16 ans, pupille de l'Assistance publique, domestique agricole chez M. Lasfargues, propriétaire à Duravel, pour vol d'argent et d'effets d'habillement au préjudice de son patron. Ce jeune délinquant a été conduit par devant M. le Procureur à Cahors.

Mariage. — Lundi 24 août a été célébré le mariage de M. Brusquant Jean boulanger et de Mlle Labarthe Denise, domiciliés à Puy-l'Evêque. Les jeunes époux ont versé la somme de 50 fr. au bureau de bienfaisance. Nos félicitations et vœux de bonheur aux jeunes mariés.

MESSE D'ANNIVERSAIRE

Monsieur Henri PUGET, Conseiller d'Etat ; la famille CANGARDEL et tous les autres parents font part à leurs amis et connaissances qu'une messe d'anniversaire sera célébrée à Cahors, le mercredi 2 septembre à 9 h. 15 à la Cathédrale, en la mémoire de

Madame Suzanne Cangardel de la Maisonneuve
Veuve de M. Léon PUGET

IMMEUBLES - PROPRIÉTÉS

VENTE & ACHAT

MARATUECH, 109, Bd Gambetta, CAHORS

MAIRIE DE CAHORS

Travaux communaux

ADJUDICATION

Le lundi 21 septembre mil neuf cent quarante-deux, à onze heures, il sera procédé dans la salle des actes publics à l'Hôtel de Ville, par M. le président de la Délégation spéciale chargée de l'administration de la ville, en présence de M. l'agent voyer, et de M. le receveur municipal, à l'adjudication au rabais par soumissions cachetées, des travaux d'élargissement de la rue Boursoul et de la rue St-Géry.

Lot unique

Montant des travaux : 141.426 fr. Cautionnement : 4.000 fr.

Le cautionnement devra être versé dans la Caisse de M. le receveur municipal à Cahors, avant l'adjudication. Ne seront admis à cette adjudication que des entrepreneurs de nationalité française, de moralité et de solvabilité reconnues qui justifieront d'un certificat de capacité délivré par un ingénieur ou un architecte. Ce certificat ne pourra avoir plus de deux années de date et devra, en outre, avoir été visé spécialement par l'agent voyer de la ville.

Les pièces relatives aux travaux sont déposées à la mairie, bureau de l'agent voyer, où les intéressés pourront en prendre connaissance tous les jours, de 9 heures du matin à midi et de 2 heures à 4 heures du soir (dimanches et fêtes exceptés).

Cahors, le 20 août 1942.

Le président par intérim de la Délégation spéciale chargée de l'administration de la ville : PEBEYRE.

LIVRES D'OCCASION

LIVRES ANCIENS

Achat, vente, échange

M^{me} ESTRADEL

31, Boulevard Gambetta

(En face le lycée de jeunes filles)

R.C. 4320 — C.P. 15.931 — Cahors

Boulangerie Coopérative de la région de Puy-l'Evêque Association de consommation

Suivant délibération, en date du 23 août 1942, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la « Boulangerie Coopérative de la région de Puy-l'Evêque », dont le siège est à Puy-l'Evêque, a prononcé la dissolution anticipée de ladite association, à compter dudit jour.

Conformément à l'article 25 des statuts, elle a nommé une commission de cinq membres pour procéder à cette liquidation. Cette commission est composée de M. Frémaux Gaston, mécanicien ; M. Crispel Grévy, entrepreneur ; M. Bersego Elie ; M. Fontaine Joseph ; M. Dajean Henri, agriculteurs, domiciliés tous les cinq à Puy-l'Evêque.

Elle a conféré auxdits liquidateurs les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le solde du passif.

Deux copies enregistrées et certifiées conformes de la délibération sus énoncée, ont été déposées au greffe du tribunal de commerce de Cahors.

Pour extrait et mention : La Commission.

MA BONNE ÉTOILE

PAR
CONCORDIA MERREL
N° 24

— Je vous ai parlé de Sylvia Radcliffe, je vous l'ai décrite... N'eût-il pas été naturel, à ce moment, de me raconter cette aventure sentimentale ?

— J'y aurais fait allusion, sans doute, si n'étant pas seul en jeu, je ne m'étais pas cru tenu à la discrétion.

Les yeux de Stella lancèrent des éclairs et elle s'écria :

— Je constate que vous étiez plus préoccupé de témoigner des égards à miss Radcliffe que d'agir franchement avec moi !

Daniel regarda la jeune fille d'un air perplexe :

— Stella, attachez-vous donc tant d'importance à cette vieille histoire ?... Cela vous touche-t-il directement ?

Stella rougit jusqu'à la racine des cheveux.

— Il n'est pas question de mes sentiments personnels : vous pouvez vous flâner à toutes les jeunes filles du monde, sans que j'en prenne ombrage !

— Je vous ferai seulement remarquer qu'en omettant de me dire que vous connaissiez Sylvia Radcliffe, vous

n'étiez pas loin de commettre un mensonge.

— Je n'ai jamais eu l'intention de vous tromper, Stella, répondit-il d'une voix calme... Nos fiançailles ont été rompues il y a plus de cinq ans...

— Quelle fut la raison de la rupture ? insista-t-elle.

— Je me suis probablement rendu insupportable répondit-il.

— A vous entendre, vos torts ont été bien légers !

Stella se rendait compte qu'elle se montrait peu équitable, mais l'étrange émotion qu'elle éprouvait lui enlevait le contrôle d'elle-même, Daniel reprit :

— Je n'ai aucune bonne excuse à fournir pour expliquer ma conduite... J'étais amoureux superficiellement... Je me suis laissé entraîner à prendre des engagements sans bases solides... J'ai eu heureusement l'occasion de reconnaître mon erreur avant qu'il ne fût trop tard.

— Sylvia Radcliffe était riche, n'est-ce pas ? interrompit Stella d'une voix cinglante. Et, de votre côté, vous n'aviez pas un amour excessif pour un travail régulier ? Vous avez cru, sans doute, qu'une jeune fille sans expérience ne s'apercevrait pas de vos fredaines ?

La passion qui animait Stella semblait entraîner toutes ces accusations comme une avalanche.

— De quelles fredaines voulez-vous parler ? demanda Daniel.

— Avez-vous donc déjà oublié les autres jeunes filles que vous courtisiez ?

— Je ne vous comprends pas, Stella.

la dit Daniel en scandant ses mots. Voulez-vous m'expliquer à quoi tendent tous les griefs que vous soulevez ?

Stella en eût été bien incapable. Au comble de l'exaspération, elle cria :

— Je hais la trahison et les traîtres !... Si j'avais engagé ma foi à un homme et si je découvrais que celui-ci courtisait d'autres femmes, j'en tirerais vengeance ! Ensuite je...

A ce moment une voix joyeuse se fit entendre, interrompant ces apostrophes passionnées. Jane Cranley apparut sur le seuil, s'arrêta les bras tendus et une expression malicieuse dans ses yeux bleus :

— Mon cher garde-chasse, me voici de retour !... Au nom du ciel, dites que vous êtes heureux de me voir !

Daniel prit les effusions de Jane en riant, mais il se rendait compte que cette scène semblait confirmer la versatilité sentimentale dont Stella venait de l'accuser... Cette dernière se tenait un peu à l'écart en affectant un air d'indifférence. Jane s'approcha d'elle et l'embrassa tendrement en disant :

— Ma chérie, quelle joie de te revoir ! Je suis rentrée hier matin et toute la matinée j'ai parcouru le pays pour rappeler à mes amis de se tenir prêts pour ma réception... Daniel, mon agneau, la fête aura lieu le 20 et, comme j'ai vu l'air dit, c'est vous qui jouerez le rôle principal... Ne prenez pas un air égaré et ne faites pas semblant d'avoir perdu la mémoire des détails mémorables dont je vous ai fait part... Ah ! Daniel, je ne vous croyais pas si inconstant !

Jane, bien entendu, ne parlait pas sérieusement, mais ces feintes accusations cadraient si parfaitement avec les dires de Sylvia, que la souffrance de Stella devint intolérable... Jane reprit avec sa volubilité ordinaire :

— Ma chère Stella je prévois que le comté va passer par une période d'excitation absolument exceptionnelle. A la suite de mes visites de ce matin, tout Glen est déjà sans dessus-dessous : mes invités se disputent les rôles respectifs de gardes-chasse et de braconniers ! Dans quel camp, Stella désirez-tu être inscrite ?... Ou bien préférerais-tu revêtir le pelage d'un lapin auquel Daniel tendrait un piège ?... Prends le temps de la réflexion... Il faut que je me sauve... Adieu, mon très cher garde-chasse !... Je t'envie, Stella, de l'avoir eu à toi toute seule, pendant mon absence. En hommage à la vérité je dois reconnaître, que pendant tout ce temps, je n'ai pas rencontré un homme à comparer à lui.

Jane était déjà à la porte, mais elle se retourna quand Stella dit :

— Je rentre aussi. Nous pourrions faire route, côte à côte.

— Ce sera parfait. J'ai précisément un nombre incalculable de confidences à te faire...

Jane sortit la première. Stella la suivit. Au moment de franchir le seuil, elle marqua une légère hésitation... se retourna à demi... Daniel lui tendit la main, mais son regard l'implorait de rester... Soudain, elle s'arracha à l'étreinte du jeune homme et rejoignit Jane en courant.

Daniel aida Stella à sauter en selle et leur adieu se perdit dans le bavardage incessant de Jane.

Quand, plus tard, Stella se remémorait les semaines qui suivirent, elle reconnaissait qu'elle avait dû, pendant ce temps, être harcelée par une légion de démons impitoyables. Par contre-coup, elle, qui était généralement gracieuse et indulgente, se prenait à éprouver de l'aversion pour tout le monde : elle détestait Daniel à cause des imputations de Sylvia et particulièrement pour avoir été fiancé à cette ravissante créature. Elle englobait, bien entendu, Sylvia dans sa haine.

Elle ne pouvait plus souffrir Jane qui, prenant prétexte de sa fête costumée, venait, presque chaque jour, relancer Daniel dans son chalet. La seule idée de cette réception l'exaspérait, mais en même temps elle sentait bien qu'elle ne pourrait résister au désir d'y assister. Elle contenait difficilement sa fureur en constatant que Daniel ne venait pas la voir et elle n'en donnait pas moins à ses domestiques l'ordre de répondre qu'elle était sortie au cas où le jeune homme se présenterait ! Entraînée dans ces remous de passions contradictoires, elle finit par commettre une indiscrétion qu'elle regretta amèrement l'instant d'après.

Le trouble et l'agitation de Stella n'échappèrent pas aux yeux inquisiteurs de Kennedy : il en conclut que Stella venait de mettre fin à ses relations amicales avec « cet intrigant de remouleur » et il résolut de profiter du visible ressentiment de la jeune fille,

(suite page 4).

FICEAC

Bédur

Obsèques. — Décès survenu le 15 août de Mme Lafage Zélie, de la Bignonie. Elle était âgée de 32 ans et mère de trois enfants. Les obsèques ont eu lieu à Ceint-d'Eau.

Latronquière

Dans la magistrature. — Notre sympathique et distingué compatriote M. André Vacarie, juge au tribunal de première instance d'Albi, vient d'être nommé président du tribunal de Foix. C'est à Latronquière où il est en villégiature qu'il a appris cette bonne nouvelle. Toutes nos félicitations pour grand avenir dont la famille est si es-ce bel avancement à ce magistrat de timée chez nous.

Une belle cérémonie patriotique. — Elle se déroula dimanche à 15 heures dans notre localité au milieu d'une très nombreuse assistance. Le rassemblement eut lieu place de la Mairie. Le long cortège se dirigea, avec le concours de notre fanfare, vers le monument aux morts. Appel par M. le maire de nos morts glorieux, chant de la Marseillaise et d'un autre hymne patriotique, discours de M. Laval, syndicat, allocution de M. le commandant de Verdade, maire de Souceyrac, qui représentera notre canton aux fêtes de Gergovie, tout fut bien. Et pour terminer le geste émouvant des représentants des 14 communes du canton qui déposèrent les sachets de terre destinés au cénotaphe de Gergovie.

Marciilhac

Nécrologie. — Nous sommes informés du décès de Mme Alibert, âgée de 85 ans domiciliée chez sa fille, Mme Elloi Beulaguet, institutrice en retraite à Marciilhac. Par sa servabilité et sa bonté, la défunte jouissait de l'estime de chacun. A sa famille en deuil, nos sincères condoléances.

Journée de la terre de France. — Puisque tout est image et symbole autour de nous, le terroir, à juste titre, se présente comme une figure profondément émouvante. C'est ainsi qu'une parcelle de notre terre aimée a été prélevée dimanche 23 août, pour être transportée à Gergovie.

M. Delmas, chef de la Légion cantonale, en présence de M. le curé, de M. Pradines, maire et d'une grande partie de la population de Marciilhac a fait connaître, en termes heureux, la valeur du geste de M. Francouat, chef de la Légion communale, recueillant un peu d'humus sous le clocher paroissial L'ancêtre, le vieux clocher qui a sonné tant de carillons et tant de glas !

De toute sa hauteur de pierre, il a présidé à tant de naissances, à tant de mariages, à tant d'ultimes séparations ! Comment ne pas le vénérer ? Il fait partie de la magnifique église abbatiale qui constitue l'un des plus beaux monuments historiques de la région.

C'est le clocher qui nous empêche d'oublier que « nous ne vivons pas seulement de pain » et qu'au-dessus de tous les partis, de toutes les querelles, il existe une région spirituelle où tous les hommes de bonne volonté peuvent s'entendre et se donner la main.

M. Emile Pradines, ancien prisonnier rapatrié d'Allemagne, est chargé de porter à Gergovie « le ciment symbolique de l'unité française ».

Digérer plus vite...

...c'est améliorer son état général. Or, les Sels Lorgan, minéralisant l'organisme par leur apport en Chlorure de Magnésium, apportent à celui-ci une vitalité plus grande, tonifient les parois musculaires de l'estomac, facilitent et accélèrent les digestions d'une façon appréciable et évitent les malaises consécutifs aux digestions lentes et incomplètes. Les Sels Lorgan pour un litre de solution valent seulement 10 fr. 40, Ttes Phies.

Il espérait que ses menaces répétées de la quitter si elle n'acceptait pas de devenir sa femme, amèneraient Stella à agréer la passion dont il faisait montre.

En réalité, Kennedy n'avait pas la moindre intention d'abandonner de son plein gré, ni la femme, ni la propriété. Toutefois, se croyant débarrassé du remouleur, il crut habile de changer momentanément de tactique. Stella, à son grand réconfort, retrouva l'ami, le frère, le protecteur sur lequel, depuis sa petite enfance, elle avait pris l'habitude de s'appuyer. Kennedy s'aperçut aussitôt des bonnes dispositions de Stella à son égard et il s'appliqua à l'entourer des attentions auxquelles elle était sensible : il lui fit une cour discrète sans poser aucune condition. Dans l'état d'agitation où elle se trouvait, Stella fut reconnaissante à Kennedy du tact dont il faisait preuve. Elle pensait : « Probablement rien n'eût jamais été changé entre Kennedy et moi si Daniel n'était venu jeter le trouble dans ma vie en cherchant à me faire adopter ses idées extravagantes ! » Elle éprouvait une sorte de soulagement à rejeter sur Daniel la responsabilité de ce qui était arrivé. Ce fut dans ces dispositions d'esprit qu'elle raconta à Kennedy l'épisode du pardessus soustrait à l'épouvantail. Elle aggrava encore son indécatesse, en ajoutant aux faits, des commentaires désobligeants pour le héros de l'aventure... Kennedy prit la chose en plaisantant.

Aussitôt après, Stella eut honte de s'être laissée aller à tirer vengeance des désillusions que Daniel lui avait

Saint-Céré

Pour nos prisonniers. — La Diane du Quercy, que préside le commandant Jean Barges a donné le 15 août, avec la collaboration de la Légion française des combattants et sous la présidence d'honneur de M. Loïc Petit, Préfet du Lot, deux grands galas artistiques au profit des prisonniers de guerre. Au dernier moment, M. le Préfet, empêché, se fit excuser et Son Excellence Monseigneur Calvet, doyen de la Faculté des Lettres de l'Institut catholique de Paris, qui devait également présider ces deux manifestations retenu en zone occupée, se fit aussi excuser. M. Darnis, maire de St-Céré et M. le commandant Lagabriele, président de la Légion française des combattants de St-Céré présidèrent donc cette belle fête d'union et de solidarité à laquelle, tant en matinée qu'en soirée, tinrent à participer la population et les personnalités saint-céréennes et des environs parmi lesquelles Mme Darnis, MM. les membres du Conseil municipal et leur famille, MM. les légionnaires, M. Armand Faure, président du Syndicat d'initiative, M. Vidal, M. Laban, préfet honoraire, M. Corbière, ingénieur et sa famille, M. Richard, M. Lamoure, quelques représentants des municipalités des environs, notamment M. le marquis de Colomb, maire d'Autoire et sa famille, M. Labourdrie, maire de Belmont, M. Siryès, maire de Cornac.

Après une brève allocution de M. le commandant Jean Barges, président de la Diane du Quercy, M. Calmécane-Course, Juge au Tribunal de Gourdon, président fondateur de la Diane du Quercy, prisonnier rapatrié, salua les personnalités présentes et après avoir

présenté l'œuvre de la Diane du Quercy dit avec éloquence et émotion tout ce que représente un colis pour un prisonnier. Le programme artistique varié et de haute qualité, présentait en matinée et en soirée, des artistes de valeur : Mme Juliette Dissel, directrice-fondatrice du Théâtre d'Oc, vedette de Radio-Toulouse qui enchantait l'auditoire par ses récits en langue d'oc, Mlle Germaine Gniayre, soprano et M. Haulbert, baryton de l'Opéra, qui, dans leur interprétation des airs de *Faust* et de *Thaïs* firent retrouver l'ambiance des grandes scènes, M. Louis Francou, ténor du Théâtre d'Oc, M. Dominique, comique du Théâtre d'Oc, dont la drôlerie et l'esprit irrésistibles, mirent la salle en joie, M. Roland Lafon, ténor, vedette de Radio-Toulouse, qu'admire et réclame le public saint-céréen, l'Union Chorale artistique de Saint-Céré qui interpréta avec art « l'Angélus de la Mer », de Goublier, le Jazz « Pierrot Delbos ». Des ventes brillantes mirent aux enchères des lots offerts par M. Alexis Cance, industriel, M. Quercy, fabricant de conserves, M. Cance, distillateur, M. Couzy, distillateur.

Une quête faite au profit des agriculteurs sinistrés de la vallée du Lot a donné la somme de 860 fr. qui sera remise à M. le Préfet du Lot.

Cette belle manifestation de charité et de reconnaissance qui avait débuté le matin par un grand-messe dite pour les prisonniers au cours de laquelle se firent entendre M. G. Haulbert, de l'Opéra et la Chorale de Ste-Spérie et se termina par un vibrant chant de la *Marseillaise*, fut pour les organisateurs un magnifique succès. Que le public saint-céréen, toujours si généreux et si sensible à tous les appels de charité, en soit sincèrement remercié.

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'un garçon chez les époux Javion-Riceros, avenue Victor-Hugo. Nos sincères félicitations.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme Rouzet, place de la République, décédée à l'âge de 78 ans. Nos condoléances à toute la famille.

Au Rex Cinéma. — Dimanche 30 août, le film « La lutte héroïque », avec Emil Janning, véritable chef-d'œuvre. Actualité française et bon complément.

causées. Elle reprit d'un air embarrassé : — Il vaut mieux il me semble, que nous ne répandions pas cette histoire. Est-ce aussi votre avis, Kennedy ? — Absolument... Je n'y attache, pour ma part, aucune importance... Les gens de la catégorie de votre ami le remouleur sont inexistantes à mes yeux.

A mesure que la conversation se prolongeait, Stella se montrait de plus en plus nerveuse et versatile. Kennedy se sentait impuissant à dissiper la mauvaise humeur de la jeune fille.

De son côté, Daniel attendit en vain, jour après jour, la venue de Stella au chalet et il s'abstint de se présenter lui-même à High Lees, car il se rendait compte que sa visite n'améliorerait en rien la situation. Il prévoyait que Stella ne résisterait pas à la tentation d'accepter l'invitation de Jane Cranley : la date du 20 lui paraissait briller à l'horizon comme un phare et jeter un rayon d'espoir sur sa route.

Le soir de la réception arriva enfin : Daniel s'était mis d'accord avec Turnbull pour ne prendre son service cette nuit-là qu'à une heure du matin. La fête, qui se déroulait parmi les éclats de rire et les cris, battait son plein depuis longtemps et Daniel commençait à s'inquiéter de ne pas voir arriver Stella. Il n'avait pas mesuré lui-même la force de son désir de revoir la jeune fille ; il s'en rendit compte par l'acuité de la souffrance qu'il éprouvait à l'attendre en vain. Au début de la réunion il connut un grand succès

de curiosité : tous les invités savaient que la romantique équipée du jeune garde-chasse avait servi de prétexte au décor de la fête. Les jeunes femmes et les jeunes filles l'entourèrent mais quand le bal commença, elles l'abandonnèrent l'une après l'autre en apprenant qu'il ne dansait pas. Il se plaga donc à l'écart, suivant des yeux les couples qui glissaient sur le parquet et écoutant la bruyante musique, scandée de rires et de joyeuses exclamations. A minuit moins le quart, une douzaine de jeunes personnes, conduites par Jane Cranley et habillées de maillots de fourrures des pieds à la tête, arrivèrent en courant : un capuchon ajusté, encerclant leur visage, était surmonté de deux longues oreilles flexibles ; une petite queue de fourrure blanche au bas des reins complétait le déguisement. Les hommes, costumés en braconniers, s'élançèrent à la poursuite de ces lapins et les gardes-chasse se précipitèrent aux trousses de ces derniers, pour faire respecter la loi... Une jeune femme, tout emmitouflée de fourrure blanche, toucha, au passage, l'épaule d'Everett.

— Daniel ! Daniel ! venez à mon secours, sauvez-moi !... cria Jane en s'enfuyant.

Le jeune garde-chasse authentique se prêtant au jeu, sortit à son tour en courant derrière le braconnier qui se préparait à capturer le lapin blanc... Au bas du perron, il faillit renverser Stella qui descendait d'automobile et montait les premières marches.

Daniel saisit la nouvelle arrivée par le bras et, oubliant instantanément

l'amusement auquel il allait prendre part, il entraîna Stella derrière un rideau de grands arbres... Elle n'essaya pas de résister...

— Stella, Stella !... Je savais bien que vous viendriez !

— Lâchez-moi, Daniel, murmura-t-elle.

— Stella, je n'ai que quelques minutes devant moi... A minuit mon service m'attend... Il faut que je quitte le bal comme Cendrillon... Dites-moi vite que vous ne croyez plus à la véracité des racontars de Sylvia...

Les grands yeux de Stella se voilèrent et ses lèvres frémissaient. Elle aussi avait passé par de cruels tourments, d'autant plus intolérables qu'elle ne s'en expliquait pas l'origine. Elle dit d'une voix qui semblait implorer :

— N'est-ce donc pas vrai, Daniel ? — Comment avez-vous pu ajouter foi à ces mensonges ? Faites appel à votre raison, Stella ! Pourquoi un homme s'amuserait-il à courtiser plusieurs femmes à la fois ? Etre amoureux fou d'une seule vous absorbe et vous fait souffrir suffisamment ! Vous me croyez, Stella ?

— N'est-ce pas votre habitude de jouer la comédie de l'amour avec la première venue ?

— Absolument pas, Stella ! Je ne m'explique pas pourquoi Sylvia a imaginé ce roman, j'ai essayé de la voir à ce sujet, mais elle a, paraît-il, quitté le château... Je vous affirme à nouveau qu'il n'y a aucun fondement à tout ce qu'elle vous a dit...

Stella paraissait complètement dé-

GOURDON

Gramat

Concours spécial de la race ovine des Causses du Lot. — Le concours spécial de la race ovine des Causses du Lot qui se tiendra à Gramat le 30 août sera doté de nombreux prix.

Mariage. — Nous apprenons le prochain mariage de Mlle Flore Vieillescazes avec M. Raymond Cépède, gardien de la paix à Toulouse.

Et celui de Mlle Jacqueline Olivier, rue Notre-Dame, avec M. Joseph Balas, propriétaire-agriculteur à Lorial-du-Comtat (Vaucluse). Sincères compliments et vœux de bonheur.

Service pharmaceutique. — Le service de garde des pharmacies sera assuré le dimanche 30 août par la pharmacie P. Decros, place de la Halle.

Cinéma Olympia. — Samedi 29 août à 21 heures, un grand film : « La lutte héroïque » (la vie du docteur Koch). Avec un bon complément et les actualités françaises.

Etat civil. — Naissances. — Georges Vitrac, au village du Bui ; Michèle Caray, avenue Louis-Conte ; Denise Faure, au Mas de Vilain ; Antonin Lafleur, route de Lavergne ; Arlette Alquié à Aurillac.

Décès. — Mlle Anna-Julie Vertiguié, au village de Longayrie ; sœur Bernadette, âgée de 27 ans, au grand couvent ; Gaston-Louis Rouffet, 39 ans, gendarme, faubourg St-Pierre.

Mariage. — Ces jours derniers a été célébré le mariage de Mlle Yvette Delpon avec M. Raymond Giraud.

Carennac

Vol d'une dinde. — Une propriétaire de Bétaille ayant porté plainte pour vol d'une dinde, la gendarmerie ouvrit une enquête.

Peu après, la dame Elodie Ayrolles, de Carennac, interrogée par la gendarmerie, faisait des aveux. Procès-verbal a été dressé.

Martel

Conférence. — Sous l'égide de la Croix-Rouge française notre éminent compatriote et ami M. Maurice Colrat, ancien garde des sceaux, qui préside le Comité de Sarrazac, a bien voulu accepter de donner au profit du Comité des prisonniers de guerre de Martel, le dimanche 13 septembre à 16 heures, une conférence sur Martel et la Vicomté de Turenne.

M. Maurice Colrat avait exposé l'an dernier à Turenne, lors de la grande manifestation médiévale le grand rôle joué par la vicomté dans la monarchie. Il a fort aimablement consenti à préciser au Palais de la Raymondie, pour la plus grande satisfaction de ses auditeurs le rapport de la vicomté et de la ville consulaire.

La population de Martel et des communes environnantes qui goûte à son prix l'éloquence et l'érudition de notre grand ami aura ainsi une occasion nouvelle de lui manifester sa sympathie.

Saint-Germain-du-Bel-Air

Pour nos prisonniers. — Dimanche 23 août a eu lieu une bonne journée rurale de la jeunesse. Presque toutes les jeunes rurales du canton y assistaient. Elles ont donné une séance récréative en plein air au profit de nos chers prisonniers. Le programme établi avec beaucoup de goût a été exécuté d'une façon impeccable. La recette a été très fructueuse. Toutes nos félicitations aux organisatrices et aux futures jeunes actrices qui ont fait de leur mieux.

La foire. — Notre foire du 22 a été bien peu importante. Le foirail au gros bétail assez bien garni mais bien peu de transactions et surtout baisse vu la pénurie des fourrages à cause de la sécheresse. Quelques porcelets vendus, mais à bas prix, presque pas d'apport au marché à la volaille. Beaucoup de jardinage, surtout de plants vendus à de bons prix.

CAISSE LOCALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE CAHORS

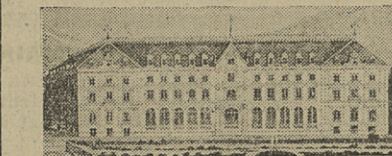
L'assemblée générale ordinaire et l'assemblée générale extraordinaire, convoquées respectivement pour le 16 mai 1942 et le 10 juin 1942 n'ayant pu délibérer faute de quorum, de nouvelles assemblées sont convoquées pour le mardi 1^{er} septembre à 11 heures, au siège social, 24, rue Président-Wilson. L'assemblée extraordinaire aura lieu à l'issue de l'assemblée ordinaire.

Ordre du jour de l'assemblée ordinaire
Examen des comptes de l'exercice 1941 ; renouvellement partiel du Conseil d'administration ; nomination du commissaire aux comptes ; fixation de l'intérêt des parts.

Ordre du jour de l'assemblée extraordinaire
Révision des statuts.
Le président : POUZERGUES.

Un placement sûr...

LUCHON
La Reine des Pyrénées
A LA PORTE DE TOULOUSE
STATION THERMALE - CLIMATIQUE
TOURISTIQUE
CASINO - TENNIS - GOLF - PISCINE
SPORTS D'HIVER (avec Super-Bagnères)



LE G^D HOTEL BONNEMAISON
TRANSFORME EN BEL IMMEUBLE EN CO-PROPRIÉTÉ
EST EN VENTE PAR APPARTEMENTS
DE 1-2-3 BELLES PIÈCES
BAINS - CUISINES, ETC. TOUT CONFORT
PRIX AVANTAGEUX
PLANS ET NOTICES : SUR DEMANDE
AU GRAND HOTEL BONNEMAISON
LUCHON - TEL. 045

SERVICE GÉRANCE d'IMMEUBLES
Encaissement loyers
Recouvrement des arriérés
MARATUECH, 109, Bd Gambetta, CAHORS

Un Monsieur

offre de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, troubles de la circulation, varices, maladie de la vessie et de l'estomac, bronchite chronique et rhumatismes, un traitement facile et éprouvé depuis de nombreuses années. Les lecteurs apprécieront cette offre et écriront aux laboratoires de M. Auguste VINCENT, 8, place Victor-Hugo à Grenoble, qui enverra gratis et franco les indications demandées.

Souillac

Cinéma Vox. — Samedi 29, dimanche 30 août, en soirée à 21 h. et dimanche en matinée à 15 h. : « Prisonnier ». Avec un bon complément et les actualités françaises.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé).
Le co-gérant : J. PABRIQUE
U.O. 1999, 28-8-42.

separée. Elle répondit avec l'intonation d'une petite fille boudoise...

— Je... je ne sais pas, Daniel, ce que je dois croire ?... J'étais si heureuse de vous avoir pour ami et maintenant je ne le suis plus. Même si les allégations de Sylvia sont fausses, il n'en est pas moins vrai que vous avez été fiancés l'un à l'autre. Maintenant que je sais que vous avez été amoureux d'elle, tout est changé pour moi.

— Mais, ma chère, pourquoi ? répondit-il avec stupéfaction.

A ce moment, Stella leva sur Daniel son visage que le clair de lune éclairait en plein.

— Croyez-vous donc, murmura-t-elle, que j'aurais noué des relations d'intimité fraternelle avec vous si j'avais pu penser qu'il était dans votre nature de devenir amoureux d'une femme ? murmura-t-elle avec une ardeur contenue.

Daniel desserra ses doigts qui entouraient les bras de Stella et dit : — Vous rencontrerez difficilement un homme normal qui ait atteint l'âge de vingt-sept ans sans avoir été amoureux.

— Je vous croyais différent des autres... J'imaginais que vous vous teniez à l'écart des femmes.

— Je ne suis qu'un homme, Stella. — Je ne pourrai plus jamais être la même, maintenant que j'ai eu connaissance de votre amour pour Sylvia.

(à suivre).

PETITES ANNONCES

J'ACHETE tous modèles machines à coudre. Bonaure, 24, rue Clemenceau, Cahors.

Sommes acheteurs **alternateurs**, moteurs électriques et tout autre genre de matériel. Leflon, ingénieur, 250, rue Garibaldi, Lyon.

POILS DISGRACIEUX détruits sans cicatrices, méthode unique garantie par l'expérience de 18 années. Mme NANTER exerce elle-même. Soins du visage, acné, 2, rue d'Austerlitz (entrée grand portail), Toulouse.

Demandons **ouvrier boulanger.** Tocaven, Nozac (Lot).

On demande **famille métayers**, 4 personnes libres fin septembre pour propriété 40 hectares, un seul tenant. Bon rapport. Ecrire au bureau du Journal du Lot.

Racleuses et calibreuses sont demandées aux abattoirs, Cahors. Bons salaires.

Pour l'engraissement familial PORCS de premier choix, toutes races. Demander tarif gratuit : Max Berthon, Le Blanc (Indre). Bonne rémunération à agents sérieux.

A vendre, vallée du Lot, **petite propriété**, bien située, cheptel vif et mort. Electricité, eau par source. S'adresser au bureau du journal.

A vendre **tapis** et différents objets. S'adresser au bureau du journal.

A vendre **forte ânesse**, docile, 11 ans, avec harnais, voiture et charrette. Painaud, métayers. Pradines (Lot). Tél. 8.

EXCLUSIVITE INDICATEUR IMMOBILIER

A vendre : **propriété**, neuf hectares, seul tenant, traversée par ruisseau, comprenant habitation et moulin à réviser. Dépendances bon état ; plantation importante, peupliers, frênes, ormeaux. Agrément. L'ensemble bordure de route, 3 km. gare. Libre de suite. Prix : 150,000 francs.

A vendre : région du Lot, fonds de : **Hôtel-café-restaurant**, grande licence. Immeuble compris avec jardin attenant, 1,000 m². Rez-de-chaussée, 5 pièces et garage, premier étage. Six chambres garnies. Eau, électricité, chauffage central. Téléphone. Grosse clientèle, Belle situation, Bordure route Nationale. Libre de suite. A débattre.

R. Maratuech, 109 bd Gambetta, Cahors

Extrait des minutes du greffe du tribunal de première instance de Cahors, chef-lieu du département du Lot. — D'un jugement rendu par le tribunal de première instance de Cahors (Lot) jugeant en matière correctionnelle le vingt-quatre juillet mil neuf cent quarante-deux, il a été extrait ce qui suit : Entre M. le Procureur de la République près ce tribunal, demandeur et poursuivant, d'une part, et : I. Rigal Lucien-Jean-Marie, âgé de 28 ans, étant né le 5 octobre 1914 à Parnac, arrondissement de Cahors, département du Lot, profession de cultivateur, demeurant à Parnac. II. Bellot Jules, âgé de 56 ans, étant né le 14 avril 1886 à Paris 6^e, sous-directeur de banque, demeurant à Vichy, hôtel Lutetia. III. Gotto Joseph, âgé de 36 ans, étant né le 5 mars 1906 à Turin (Italie), fermier chez M. Mourguès à Albas, demeurant à Anglars-Juillac, prévenus de hausse illicite, d'autre part. Condamne Rigal Lucien-Jean-Marie, Bellot Jules, Gotto Joseph, chacun à la peine de cinq cents francs d'amende. Ordonne l'insertion dans le Journal du Lot d'un extrait du présent jugement dont le coût ne pourra dépasser soixante francs. Les condamnés conjointement et solidairement aux frais. — Pour extrait conforme, pour le greffier en chef.